

Cours Travaux en hauteur / Module de base

Public cible

- Tout travailleur utilisant des EPI contre les chutes pour accéder et se maintenir à son poste de travail
- Divers corps de métiers sont concernés : l'énergie et les télécommunications, le génie civil, et de nombreux métiers du bâtiment : travaux sur toits, charpentes, etc...

But de la formation

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour l'utilisation optimale des EPI contre les chutes. Les objectifs du cours sont la réduction des risques d'accident et les conséquences de celui-ci ainsi que l'amélioration du confort de travail en hauteur tout en répondant aux exigences légales et aux normes actuelles.

Prérequis

Aucun prérequis formel si ce n'est une forme physique et une aptitude psychologique suffisantes pour travailler en hauteur.

Lieu

Centre de formation et d'entraînement à Cornaux (NE) ou Palézieux (VD)
Il est également possible d'organiser une telle formation sur le site de l'entreprise.

Contenu du cours (durée : 1 jour)

Pour répondre aux exigences suivantes : LAA art. 82 / OPA art. 8 / CFST 337.13

- Introduction théorique	- Système antichute
- Législation	- Système de maintien au travail
- Connaissances générales sur les EPI contre les chutes et les particularités des travaux en hauteur	- Applications spécifiques en fonction des branches de métiers (uniquement pour les forfaits société)
- Sélection des ancrages et noeuds de base	- Installation de ligne de vie temporaire (en option)
- Système de retenue	- Démonstration d'un set de sauvetage
	- Évaluation théorique

Dates

Date à convenir

Conditions

Pour des groupes de 6 personnes maximum par formateur.

Prix : CHF 390.- + TVA / jour et par personne.

Organisation personnalisée pour 1 entreprise : CHF 1950.-/jour et par groupe de 6 personnes.

Comprend : location du centre de formation, formateur, documents de cours, attestations, repas de midi. Non-inclus : transport, éventuellement logement.

Equipement

Habillement pour travaux en hauteur, chaussures de sécurité adaptée à l'évolution sur les toits et charpentes.

Les équipements techniques (harnais, casques, longes, etc.) sont fournis par le centre de formation. Les équipements propres sont utilisables que sur présentation du registre de contrôle à jour.

Attestation

- Documents techniques
- Mise à disposition des EPI contre les chutes
- Certificat de formation
- Nous vous recommandons d'effectuer un cours de rafraîchissement tous les deux ans

Inscription et plus d'informations

Par téléphone : 032 913 00 40

Par email : vertical@vertical-passion.ch (n'oubliez pas de donner vos infos)